

Bonne qualité de l'air malgré des niveaux élevés en particules en fin de mois

Informations

- L'inventaire régional 2013 des émissions de polluants et GES par commune est disponible : <http://emiprox.airpaca.org/>. Vous pouvez disposer de ces données sur simple demande à Air PACA.
- Présentation et sensibilisation des élus du Pays de Grasse sur la thématique du brûlage des déchets verts lors de la Commission Environnement du 28 janvier.
- Atteindre les objectifs Air des PDU : [Air PACA accompagne les collectivités](#) et les aide à évaluer les gains d'émissions des actions futures.
- En France, le [système de surveillance de la qualité de l'air](#) est jugé efficace par la Cour des Comptes.
- 6 plaintes « nuisances olfactives » : à Blassac et Contes liées à la circulation et 3 à Carros d'origine industrielle.
- Publications : Brochure nationale « [Agir pour la qualité de l'air : le rôle des collectivités](#) » - Brochures du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS : [qualité de l'air extérieur et santé](#) et [qualité de l'air intérieur et santé](#)

Les particules fines à l'origine des indices

La qualité de l'air a été bonne 90% du mois dans le Mercantour et 75% du mois dans la Vallée de la Roya.

Sur la zone côtière, la part des indices bons diminue et la qualité de l'air a été moyenne à médiocre 1 jour sur 4 pour Cannes-Grasse-Antibes et 1 jour sur 2 pour l'agglomération niçoise et le Pays des Paillons.

Ces trois zones ont connu une mauvaise qualité de l'air, due aux particules fines, le 23 janvier pour le littoral et 5 autres jours dans le Pays des Paillons.

Deux épisodes de pollution

Deux épisodes de pollution aux particules ont été observés les 22 et 23 janvier dépassant ainsi le seuil réglementaire de $50 \mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$. Les concentrations journalières maximales sont relevées dans les Vallées des Paillons avec $64 \mu\text{g}/\text{m}^3$ et sur la zone de Cannes-Grasse-Antibes avec $56 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Durant ces deux jours la pollution a concerné respectivement 79 et 330 km² du département. Selon les estimations d'Air PACA, plus de 431 000 habitants ont été impactés le 23 janvier.

Du 22 au 27 janvier, 5 épisodes de pollution ont touché notre région (Vaucluse, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône et Var).

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, aucune procédure préfectorale d'information-recommandations n'a été activée sur les Alpes-Maritimes en janvier.

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

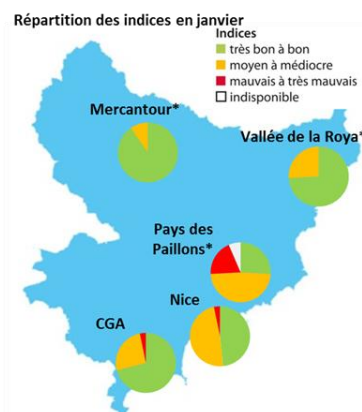
Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique publications sur www.airpaca.org.
Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, contactez-nous en cliquant ici.

contact.air@airpaca.org

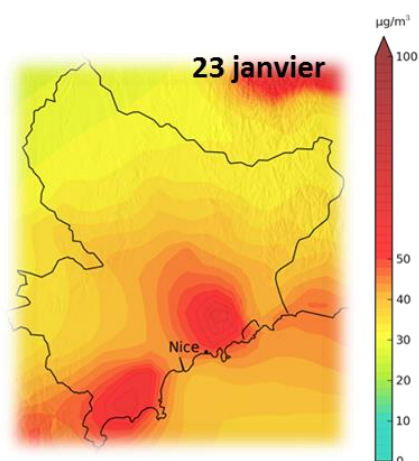
Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 06



* données issues du modèle AIRE5



Moyenne journalière en particules le 23 janvier 2016, [visualisez la carte régionale](#)



www.airpaca.org